



Béraud s'engage à travers son plan RSE à respecter les principes moraux, juridiques et éthiques applicables à son activité, dans une démarche déontologique et intègre.

Nous attendons de nos fournisseurs et prestataires qu'ils s'inscrivent pleinement dans cette même volonté de développement de pratiques commerciales éthiques, loyales, transparentes et durables.

Le présent « Code de conduite des Fournisseurs » formalise nos attentes envers toutes nos parties prenantes, ici dénommées « Fournisseurs », dont la totale adhésion à nos principes et valeurs, et la manière dont nous souhaitons nous assurer de leur bonne application.

Il s'appuie également sur les principes énoncés dans le Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, le Pacte Mondial de l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

## I. ENGAGEMENTS FOURNISSEURS ATTENDUS

**Béraud attend de ses Fournisseurs le soutien à sa démarche RSE en s'engageant à ses côtés dans les domaines suivants :**

### 1. ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

- ✓ Le respect, a minima, de l'ensemble des réglementations environnementales applicables à son activité
- ✓ Lutte proactive contre la pollution : gestion de ses déchets, de l'eau (consommation, rejets) et de l'air (émissions atmosphériques) le cas échéant
- ✓ Adoption des bonnes pratiques en vue de l'optimisation de sa consommation énergétique

### 2. SANTÉ & SÉCURITÉ

- ✓ Le respect, a minima, de l'ensemble des réglementations applicables en matière de santé et de sécurité au travail.
- ✓ Recherche d'amélioration continue de ses politiques et modes opératoires en vue d'optimiser la performance en matière de gestion de la santé et de la sécurité.



### 3. SOCIAL & DROIT DE L'HOMME

- ✓ Respect, défense et protection des droits de l'Homme et prohibition de toute forme d'esclavage moderne ; travail forcé ou obligatoire, travail des enfants ou toute autre forme de trafic d'êtres humains.
- ✓ Respect des réglementations légales et conventionnelles en matière de droit du travail et des salariés.
- ✓ Respect des principes d'égalité et d'équité et prohibition de toute forme de discrimination, de harcèlement physique, sexuel ou moral, de mauvais traitement ou d'intimidation.
- ✓ Respect de la liberté syndicale

### 4. ÉTHIQUE & INTÉGRITÉ DES AFFAIRES

- ✓ Respect des principes de comptabilité et de gestion
- ✓ Lutte contre la corruption et les conflits d'intérêt
- ✓ Prévention et respect des lois pertinentes de lutte contre le blanchiment d'argent
- ✓ Respect de la réglementation en matière de lutte contre les pratiques anticoncurrentielles
- ✓ Respect des réglementations et exigences générales de l'UE en matière de protection des données
- ✓ Respect de la confidentialité des données et informations échangées ; Le Fournisseur doit traiter toutes les informations portées à sa connaissance uniquement dans le but pour lequel elles l'ont été.

## II. CONTRÔLE ET SANCTIONS

En cas de conflit entre la loi et ce Code, la loi prévaut.

Béraud s'autorise à procéder à d'éventuels contrôles ou audits directement ou par un organisme agréé pour s'assurer du respect de ce Code par le Fournisseur.

Béraud collabore avec les Fournisseurs qui acceptent de se conformer au présent Code ; En cas de non-conformité(s) constatée(s) et en fonction de la gravité de celle(s)-ci, Béraud se réserve le droit d'exiger un plan d'action correctif, de suspendre ou mettre fin aux relations commerciales établies.

Tout salarié, client, Fournisseur ou autre partie prenante doit porter à connaissance tout comportement de partie prenante qu'il aurait et qui serait contraire à ce Code ou illégal. Il



contactera pour ce faire le référent RSE chez Béraud par téléphone au 04 58 17 22 04 ou par mail sur l'adresse [info@beraud-sa.fr](mailto:info@beraud-sa.fr) en incluant « Alerte RSE » dans l'objet du mail.

### III. ADHÉSION DU FOURNISSEUR

- ✘ Le Fournisseur reconnaît avoir pris connaissance du présent Code et s'y conformer
- ✘ Le Fournisseur s'engage à se conformer aux évolutions du présent Code, dont la version à jour sera également mise à disposition sur le site Internet de Béraud [www.beraud-machines.fr/engagements-rse-beraud](http://www.beraud-machines.fr/engagements-rse-beraud)
- ✘ Le Fournisseur s'engage à défendre les principes de ce Code auprès de ses propres parties prenantes.

Date : \_\_\_\_\_

Société : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Dûment habilité à agir au nom et pour le compte de la Société